



## **Pour le salut d'Air France La mobilisation intersyndicale continue !**

Dans l'épisode façon « drôle de guerre » que nous traversons ces jours-ci, entre déclarations médiatiques de la direction s'extasiant de son génie et de sa capacité de « négociation » (!!!????), entre procédures disciplinaires maintenues et poursuivies de manière autiste et violente, entre résultats historiquement bons, mais qui ne seraient que conjoncturels, l'intersyndicale continue son travail pédagogique et réaffirme sa détermination.

Après la manifestation du 5 octobre, le rassemblement à l'Assemblée Nationale du 22 octobre, la présence de dizaines de représentants de tous les métiers d'Air France aux abords des audiences disciplinaires en cours (les deux pilotes concernés les 3 et 5 novembre), l'intersyndicale a été reçue en audience devant les parlementaires membres des commissions des affaires économiques, des affaires sociales et du développement durable (\*).

Cette audience a fait suite à celle de M. Gagey, et a précédé celle de la CFDT et de la CFE-CGC réunies dans leur entêtement et leur aveuglement anti PNT et anti syndical.

Les tours de parole ont certes été minutés, mais chacun a pu, à sa manière, porter le seul message qui vaille.

**Air France n'est pas malade de ses salariés !  
Air France n'est pas malade de son outil industriel !  
Air France n'est pas malade de sa qualité de service !**

Il y a par contre beaucoup à dire des objectifs et de la culture exclusivement financière de la direction générale, du contexte concurrentiel où tous les coups sont permis et des choix décidés au niveau de l'État en matière de taxes, de vision stratégique et d'arbitrages politiques.

ALTER, dans son intervention devant les députés, a fait la démonstration que le blocage de tout dialogue social à Air France n'est pas qu'un problème de personne ou de technique de communication ! Non ! Il s'agit d'un problème de projet d'entreprise. Celui-ci doit être fondé sur l'apport et la valorisation des salariés dans la chaîne de service. Il s'agit d'un problème de maintien d'emplois de bonne qualité, hautement qualifiés. Il s'agit d'exploiter des avions modernes et fiables.

Air France, c'est une des meilleures recettes unitaires de l'industrie, un taux de remplissage en augmentation et une qualité de service prisée (passager, maintenance etc.).

Aucune direction, aucun gouvernement, aucun médiateur ne saura promouvoir auprès du collectif de travail un scénario fondé sur le dépeçage, les licenciements boursiers et les objectifs purement financiers actuellement en vogue auprès des cols blancs. Menacer les salariés de 2900 suppressions d'emploi, menacer les agents de procédures et de licenciements disciplinaires est inacceptable. Il faut au contraire affirmer l'apport de l'humain et promouvoir les éléments moteurs que sont le sentiment d'appartenance à une grande et belle entreprise et la fierté afférente.

**La direction d'Air France et les pouvoirs publics doivent l'entendre.  
Il ne s'agit pas de technique de communication.  
Il s'agit de projet d'entreprise motivant et efficace.**

(\*) [http://videos.assemblee-nationale.fr/Datas/an/portail/video.3298931\\_5639c03263507](http://videos.assemblee-nationale.fr/Datas/an/portail/video.3298931_5639c03263507)

# Comment la direction d'Air France a plombé les comptes !

**Perte des 323 Millions d'euros investis en 2009 dans Alitalia où il nous reste moins de 1% du capital.**

Investissement ici:

<http://www.lefigaro.fr/societes/2009/01/13/04015-20090113ARTFIG00270-air-france-klm-prend-alitalia-sous-son-aile-.php>

La perte Alitalia ici:

<http://fr.reuters.com/article/businessNew/idFRKCN0J217H20141118>

**Une amende de 1 Million d'euros en mars 2015 par l'AMF POUR MENSONGES :**

<http://www.europe1.fr/economie/air-france-ecope-d-un-million-d-euros-d-amende-2393113>

**Les 400.000 euros d'Air France Magazine menés au pilon en avril 2013 :**

<http://gabonpage.net/actualites/actualites.php?Article=2933>

**L'amende fret de 339,5 Millions d'euros pour entente en Europe**

<http://www.ladepeche.fr/article/2010/11/09/944565-ue-air-france-klm-cartel-fret-aerien-ecopent-799-millions.html>

**Amende Cargo pour entente illicite, mais cette fois-ci aux USA, 504 Millions de Dollars de plus :**

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2008/06/26/air-france-klm-condamnee-a-une-amende-record-pour-entente-illicite\\_1063412\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2008/06/26/air-france-klm-condamnee-a-une-amende-record-pour-entente-illicite_1063412_3234.html)

**Au canada, 10 Millions d'euros toujours pour entente en 2009 :**

<http://www.bureau dela concurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03089.html>

**En Australie, un petit 6 Millions de Dollars pour entente en 2009 :**

<http://www.20minutes.fr/economie/572587-20090216-economie-air-france-klm-sanctionne-en-australie>

**C'est pas fini, maintenant au tour de la Suisse en janvier 2014, 3.2 Millions de plus :**

<http://www.wk-transport-logistique.fr/actualites/detail/72383/ententes-dans-le-fret-aerien-air-france-klm-ecope-d-une-amende-de-32m-en-suisse.html>

**70 Millions de plus pour fermer la « Class Action » et protéger des Directeurs :**

<http://bourse.lesechos.fr/infos-conseils-boursiers/infos-conseils-valeurs/infos/us-air-france-fin-de-la-class-action-sur-le-fret-aerien-267685.php>

**USA : Air France écope d'une amende de 85 000 dollars pour pratique commerciale trompeuse et déloyale en 2010 :**

[http://www.tourmag.com/USA-Air-France-ecope-d'une-amende-de-85-000-dollars\\_a55094.html](http://www.tourmag.com/USA-Air-France-ecope-d'une-amende-de-85-000-dollars_a55094.html)

### **Les petits 400.000 euros de Gourgeon en mai 2012 :**

[http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/air-france-les-400-000-euros-de-prime-pour-gourgeon-ne-passent-pas\\_1348225.html](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/air-france-les-400-000-euros-de-prime-pour-gourgeon-ne-passent-pas_1348225.html)

### **Les 115.000 euros d'amende dans Cityjet pour travail dissimulé en octobre 2013 :**

[http://www.liberation.fr/economie/2013/10/08/travail-dissimule-amendes-confirmedes-pour-air-france-et-cityjet\\_937898](http://www.liberation.fr/economie/2013/10/08/travail-dissimule-amendes-confirmedes-pour-air-france-et-cityjet_937898)

### **122 Millions de moins-value dans la vente de City Jet en 2014 :**

<http://www.challenges.fr/entreprise/20140310.CHA1357/quel-avenir-pour-cityjet-apres-la-cession-par-air-france.html>

### **Couverture carburant :**

Nous ne sommes pas bien armés pour chiffrer le bilan désastreux des couvertures carburant sur les 3 dernières années et pour les 2 prochaines, probablement un autre milliard d'Euros...

---

Maintenant au tour de nos anciens dirigeants

### **Ça commence par 800.000 euros, pour « service rendu », à Mr De Izaguirre qui a trouvé un job chez notre concurrent :**

<http://www.la1ere.fr/2015/04/06/quand-le-patron-de-corsair-attaque-air-france-aux-prud-hommes-pour-des-billets-d-avion-gratuits-245219.html>

### **520.000 euros pour Mme Florence Parly directrice stratégie à la SNCF :**

<http://www.sncf.com/fr/presse/article/florence-parly-nomination-942013>

Les 520.000 c'est ici: <http://www.epresse.fr/magazine/challenges/2015-03-12/sommaire>

### **Combien pour Bruno Matheu et sa femme (ancienne directrice du produit vols) maintenant chez Ethihad (après nous avoir plombés dans le dossier Alitalia!) ?**

<http://www.lefigaro.fr/societes/2014/10/06/20005-20141006ARTFIG00365-coup-de-balai-a-la-tete-d-air-france.php>

### **Combien pour Mr Marie-Joseph Malé maintenant PDG de Air Austral?**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie-Joseph\\_Malé](https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie-Joseph_Malé)

### **Combien pour Mr De Bailleul, Directeur Général d'Emirates, qui crache maintenant sur Air France grâce à qui il a reçu la LÉGION D'HONNEUR ?**

<http://www.wk-transport-logistique.fr/actualites/detail/71171/thierry-de-bailleul-devient-directeur-general-d-emirates-france.html>

La légion d'honneur c'est ici, et ceci grâce à son poste chez Air France en tant que directeur de la péninsule ibérique (prenez le temps d'écouter la vidéo à partir de 8mn40)

<https://www.youtube.com/watch?v=9EYjI3XldMQ>

Quelques mois avant de partir, il a fermé SXB-CDG et envoyé tous les clients Alsaciens chez LH.

**TOTAL identifié : 1 380 Millions d'euros officiels (presque 1,4 Milliard !), ... plus les « à-côtés » ... d'une direction totalement discrédiée!**

**Et... ILS veulent faire payer les salariés !**

# Informations Groupe Air France



PNC

**FLASH INFO SUD AERIEN (Novembre 2015 - N°1)**

## DES RESULTATS QUI DERANGENT

Vous avez la confirmation des écrits **SUD AERIEN** qui depuis des mois vous informe qu'Air France n'est pas en danger.

Un chiffre d'affaire en hausse de 4,2% pour le 3ème trimestre s'élevant à **7,4 Milliards d'Euros**.

Un résultat d'exploitation à **898 Millions** sur le trimestre, le meilleur réalisé depuis la création du Groupe et les plus gros profits réalisés sur un trimestre de son histoire.

*Le précédent record remonte à l'été 2007 avec +725 Millions, la meilleure période pour toutes les compagnies de l'hémisphère nord.*

Baisse de la dette ces 9 derniers mois de **1,1 Milliard**.

Il va être compliqué pour la Direction de rejouer la "Farce" de Transform 2015 et vous comprenez mieux le forcing de la Direction qui souhaitait boucler le Plan Perform avant fin Septembre.

Le problème de la Direction est que les chiffres tombent au mauvais moment et leur scénario a été mis en pièce par une Intersyndicale toutes catégories professionnelles; Ce que **SUD AERIEN** espère au sein de Brit'air depuis sa création il y a 5 ans et depuis Juillet 2012 (*Grève Régional*) avec l'arrivée de Transform et de Hop.

Il est à souhaiter que la réaction des Syndicats AF déteindra sur les syndicats Hop pour barrer la route au nouveau plan Perform.

Le but inavoué de la Direction est de faire baisser à nouveau la masse salariale d'1,1 Milliard afin de satisfaire un retour sur capital investi des actionnaires.

Pour eux, il faut liquider tout ce qu'il reste des conventions, en finir avec les emplois décentement rémunérés et imposer une productivité Lowcost.

Tous les reculs sociaux, les blocages de salaires, d'ancienneté, les baisses d'effectifs et l'augmentation de la productivité que certains syndicats se sont laissés imposer inutilement, ne suffiront jamais.

Le problème ne vient pas du refus des pilotes, puisque signature ou pas, la Direction procèdera aux suppressions d'emplois.

Le problème ne vient pas d'une recette unitaire en baisse puisqu'elle est en constante progression (+3,1% sur les 9 derniers mois avec baisse des coûts unitaires de 1%).

Le problème ne vient évidemment pas du prix du pétrole.

Le problème ne vient pas non plus de la perte de nos clients puisque les taux de remplissage battent tous les records.

Le seul problème est la Direction qui profitait jusqu'alors de "la naïveté" de certains syndicats pour s'enrichir.

Pour preuve, regardons ce qui se passe chez Transavia

qui va amorcer sa 1ère grève PNC.

La Direction demande 7,5% supplémentaires d'économies dont, paraît-il, 20% de "baisse déguisée" pour la population PNC étalée dans le temps.

Les PNC sont à 1512 Euros Brut (soit +54,48 Euros au dessus du Smic qui est de 1457,52 Brut).

Ils ne sont pas exigeants, ils demandent juste "**qu'on les laisse vivre**", ce qui n'est pas une mince affaire à Paris pour trouver un toit avec de telles rémunérations où seules les heures sup permettre de survivre.

Ils couteraient moins chers que les PNC d'easyjet.

**Mais où va-t-on ? Où est la limite à la décence ?**

Et ne vous faites aucune illusion chez Hop, ce sera le but à atteindre.

Mais il y a toujours pire vous dira-t-on. Les PNC Ryanair gagneraient moins de 1000 Euros par mois. Ils ne seraient pas rémunérés en Arrêt Maladie, en Maternité et doivent payer jusqu'à 3000 Euros leur formation et uniforme.

Un modèle qui doit faire "*saliver*" Mr 100 000 Euros et son staff. Sans oublier Mr Daher qui a répondu avec un sourire qui en dit long à **SUD AERIEN** lors d'une négociation : "*N'exagérez pas, les PNC Brit'air ne sont pas au Smic*".

### Divers.

La dernière trouvaille de Mr Broseta et consorts.

**3 types de contrats pour les PNT extensibles aux PNC.**

*Le Contrat "PLUS" permettant de gagner plus en travaillant plus.*

*Le Contrat "TYPE" pour gagner autant mais en travaillant plus.*

*Le Contrat "ALLEGE" pour voler moins et gagner moins.*

*Autres mesures: Disparition des contacts entre cockpit et cabine, synonyme de perte de temps entre autre, et augmentation des échanges par voie électronique entre PNT et entreprise afin de supprimer des emplois Sol et sous traitants.*

*Bons vols à toutes et à tous;*

*Katell ROPARS-WINCKEL RSS SUD AERIEN*

*Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN*

**SUD Aérien – 1 avenue du Maréchal Devaux - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX**

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : [sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr) Site web : [sud-aerien.org](http://sud-aerien.org)

**Solidaires**  
Union syndicale

**Alter**  
Ensemble

21 rue Léon Geffroy  
94400 Vitry sur Seine  
Tel : 09 81 90 34 03  
Fax : 09 82 63 37 30  
Courriel : [syndicatalter@gmail.com](mailto:syndicatalter@gmail.com)  
Site web : [www.syndicatalter.fr](http://www.syndicatalter.fr)